

Elus présents : Catherine Blaclard, Florence Boissier, Lucie Bonicel, Michèle Buisson, Julie Deles, Cyril Djalmit, Christelle Folcher, François Folcher, Guillaume Harvois, Olivier Malachanne, Thibaut Malgouyres, Stéphan Maurin, Gilles Mercier, Daniel Molines, Mathieu Pucheral, Fabienne Pucheral Molines.

Secrétaire générale : Emilie Reydon

Elus excusés : Clara Arbousset, Sophie Boissier, Matthias Cornevaux

Secrétaire de séance : Fabienne Pucheral Molines

1 -Présentation de la manifestation sportive organisée par l'amicale des sapeurs pompiers du Pont de Montvert SML & Vialas :

Le trail des Cèpes se déroulera le 09 octobre 2021. 2 courses seront organisées de 16 et 24 km ainsi qu'une marche. Un repas sera organisé par les pompiers à l'issue de ce trail. Les inscriptions et le règlement se feront sur le site www.chronogard. Un appel aux bénévoles est lancé.

2 - Approbation du compte rendu du conseil municipal du 18 mai 2021 **Approuvé à l'unanimité avec 16 voix sur 16**

2 -Délibérations :

- **Vente d'une parcelle** située au village de vacances à Madame R. CHAVAGNEUX à 45 € le m² - **Approuvée à l'unanimité avec 16 voix sur 16**
- **Protocole d'accord pour fin de bail professionnel** : l'actuel bail entre Boustily et la mairie n'étant pas conforme, il sera mis fin à ce contrat, moyennant une indemnité compensatrice à entériner entre les deux parties. Les nouvelles modalités de mise à disposition pour une occupation temporaire du domaine public feront l'objet d'une commission afin d'établir un cahier des charges ainsi qu'un appel d'offres. Le protocole d'accord, l'indemnité et le mandat permettant à Monsieur le Maire de mener les négociations feront l'objet d'une délibération lors du prochain conseil. **Approuvée à l'unanimité avec 16 voix sur 16**
- **Délibération modificatrice du budget** : Indemnités Boustily – Centre de loisirs, programme voirie 2020, annulation titres de l'exercice antérieur, corrections amortissements, achat foncier. **Approuvée à l'unanimité avec 16 voix sur 16**
- **Délibération sur le début des travaux – Catastrophes naturelles** : La municipalité est toujours dans l'attente du montant alloué par l'Etat. Le lancement des travaux a malgré tout été acté et **approuvé à l'unanimité avec 16 voix sur 16**
- **Délibération pour l'acquisition d'une maison par la mairie** : Une maison de type F4 sur le bourg a été évaluée à 30 K€ par le domaine. La municipalité va faire une proposition à Maître CHALDOREILLE en vue d'acquisition avec pour finalité une location pérenne. Des financements sont possibles pour la rénovation. **Approuvée avec 15 voix sur 16 – 1 abstention**

3 - Point sur le bureau de poste du Pont de Montvert Sud Mont Lozère:

- Après plusieurs échanges avec la direction de la Poste, Monsieur le Maire a obtenu durant la période estivale, l'ouverture du guichet à partir du 29 juin 2021, trois après-midis par semaine de 14H00 à 16H15 ainsi que le samedi matin. Les heures d'ouverture du matin restent inchangées, à savoir tous les jours de 10H00 à 12H30. Retour aux jours et heures habituels durant la période hivernale. Il est à noter le maintien des postes de facteurs mais les tournées passeront de 3 à 2.

3 - Point sur l'achat de bâtiment:

- Possibilité pour la mairie d'exercer un droit de préemption pour l'acquisition de bâtiments en vue de louer ou de revendre ces biens à des personnes habitant de façon pérenne sur la commune mais la loi impose un gel d'une éventuelle revente avant 5 ans. Une opportunité s'est présentée sur Fraissinet de Lozère mais le coût trop élevé de ce bien n'a pas permis à la municipalité de s'engager dans ce projet.

4 - Point sur les travaux dans la commune :

- Voirie Champlong de Bougès : accord du PNC pour la proposition de marché. Dans l'attente de la validation du conseil scientifique.
- L'entreprise Germain souhaitait démarrer les travaux de goudronnage fin juillet. La date a été repoussée à fin août après la période estivale.
- Les Urfruits : L'entreprise Rouvière interviendra en semaine 25.
- Le Viala : assainissement et branchements à prévoir
- Vidange camping-car : TP Molines commence les travaux.
- La Moline : à sécuriser par une main courante – Devis de 19 K€.

5 - Point sur les anomalies constatées :

- Pré du Moulin : non-respect de la hauteur d'une maison versus permis de construire.
- Village de vacances : non-respect des matériaux utilisés pour la réfection d'une toiture.
- Bourg : des travaux de drainage ont été effectués avant la déclaration préalable.

6 - Point sur les différentes réunions :

- PLU : acter le Serre, Fraissinet et Fontchaldette.
- Biens de sections : date à caler au prochain CM.

7 - Point sur la signalétique :

- La nouvelle signalétique a remporté dans sa grande majorité l'adhésion des habitants même si certains ont fait observer que les panneaux situés à l'horloge sont un peu trop en hauteur. Tous les anciens panneaux seront enlevés. Concernant le gîte du Chastel, le fléchage a été corrigé. Le panneau manquant à la Moline « Stade, Grizac et l'Hermet » est en cours de fabrication.

8 - Compte rendu de la commission stationnement et décisions

actées : Après les deux commissions qui se sont déroulées avec les Commerçants et les administrés, il a été acté de procéder à titre expérimental aux mesures suivantes :

- L'interdiction de stationner du foyer logement aux Sources du Tarn ainsi que sur la Placette a été actée du 14 juillet au 31 août 2021 de 8H00 à 19H00.
- Afin d'optimiser les places de stationnement, de nouveaux tracages seront effectués au parking du temple, au village de vacances.
- Les camping-cars auront la possibilité de stationner sur le parking de l'école.

Un bilan sera fait en fin de période estivale et fera l'objet d'une commission

9 - Point sur la baignade :

- Du 10 juillet au 15 août 2021 (sauf le dimanche), les cours de baignade seront dispensés de 13H00 à 15H00 et la surveillance de la baignade se fera de 15H00 à 19H00.

10 - Vote sur le règlement du marché :

- Une commission s'est déroulée le 07 juin 2021 avec les personnes concernées.
- L'attribution des places en fonction des rangs de priorité a été votée avec 12 voix sur 16 et 4 abstentions.

11 - Rencontres estivales avec nos administrés :

- Des réunions se dérouleront courant juillet à Finialettes, Mamejean, Le Pont et Villeneuve afin de faire un bilan sur cette première année de mandature. Les dates seront communiquées ultérieurement.

12 - Organisation des élections cantonales et régionales :

- Un tableau récapitulatif de permanence des assesseurs pour les deux dates a été envoyé à chaque membre du conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0H20.

Prochain conseil municipal le 20 juillet 2021 à 20H30 à la salle polyvalente